



N° 11580*01

REÇU DONN AUX ŒUVRES
(Article 200-5 du Code Général des Impôts)

+ article 238 bis

Numéro d'ordre du reçu

Bénéficiaire des versements**Nom ou dénomination :****Adresse :**N° Rue Code postal Commune **Objet :****Cochez la (ou les) case (s) concernée (s) :** Oeuvre ou organisme d'intérêt général. Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du publié au Journal Officiel du Association culturelle ou de bienfaisance autorisée à recevoir des dons et legs par décision en date du délivrée par le préfet de Etablissement d'enseignement supérieur ou artistique privé, à but non lucratif, agréé par décision en date du délivrée par le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre de la Culture. Association fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficulté ou favorisant leur logement. Organisme ayant pour objet exclusif de participer financièrement à la création d'entreprises. Association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du Etablissement public des cultes reconnu d'Alsace-Moselle.**Donateur****Nom :****Adresse :**N° Rue Code postal Commune

Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu au titre des versements ouvrant droit à réduction d'impôt, la somme de :

 francs eurosSomme en toutes lettres (en francs) : Somme en toutes lettres (en euros) : Date du paiement : **Mode de versement :** Numéraire Chèque ou virement Autres

Date et signature